

# Rapport annuel du Centre de recherche en linguistique appliquée 2018-2019

## Partie 1 : Bilan

### a) Objectifs fixés en 2018-2019

L'objectif principal du CRLA en 2018-2019 a été d'entreprendre une démarche en vue d'explorer les mesures qui pourraient être prises pour assurer l'avenir du CRLA et sa capacité de continuer à remplir sa mission. Ainsi, un constat de la situation du CRLA a été fait et un plan stratégique / de redressement sera soumis sous peu à l'approbation de son conseil d'administration.

### b) Mandat du CRLA

Tout en demeurant ouvert à la réalisation de projets touchant aux différentes branches de la linguistique, et plus particulièrement de la linguistique appliquée, le CRLA privilégie, depuis sa création, la recherche en aménagement linguistique. La pertinence de cette orientation découle de réflexions qui ont amené les linguistes des trois départements et des deux autres campus liés au CRLA à reconnaître la nécessité d'approfondir les questions reliées à l'aménagement linguistique au Nouveau-Brunswick.

Saisi dans son sens large et ancré dans les réalités de l'Acadie des Maritimes, l'aménagement linguistique renvoie non seulement à l'aménagement des fonctions sociales de la langue, le français en l'occurrence, mais aussi aux interventions sur la langue. Sous ces deux grands courants s'inscrivent les études sur les attitudes et les représentations, les travaux descriptifs du français en Acadie, l'élaboration d'approches et d'outils didactiques pour l'enseignement du français, l'établissement de vocabulaires techniques, le développement de politiques linguistiques, les réflexions sur l'affichage commercial, la toponymie ou, encore, la langue de travail. Quoi qu'il en soit, la posture du CRLA qui sous-tend sa mission est claire : à la base de ses activités de recherche, de mobilisation des connaissances et d'intervention, ont toujours primé le rehaussement des fonctions sociales du français, l'apprentissage chez les élèves, étudiantes et étudiants d'un français qui permet la mobilité sociale — envisagé souvent sous l'angle de la qualité —, la diffusion du français dans l'espace public et les enjeux sociopolitiques de l'application de la *Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick*.

### c) Ressources humaines et infrastructures du CRLA

Le CRLA dispose d'une ressource de soutien administratif à raison de deux jours par semaine pendant la période allant de septembre à avril de chaque année. Ce poste est assumé par Lise Landry, qui joue un rôle central dans l'organisation et la coordination des activités du centre. Le centre héberge la professeure associée Annette Boudreau

qui est à la retraite depuis 2016. La salle de documentation que possède le centre est mise à la disposition des étudiantes et des étudiants. Cette année, le centre a géré le prêt de corpus à des chercheuses issues des États-Unis, de France et du Canada.

d) Activités réalisées en 2018-2019

- Plan stratégique et plan d'actions

Conformément à l'avis de concours lancé pour combler le poste de direction du CRLA 2019-2021, la directrice s'est employée au cours de l'année à amorcer un plan stratégique / de redressement en vue de pérenniser le CRLA qui est en situation grave de sous-financement. Il s'agit d'un plan qui servirait à guider la directrice ou le directeur du CRLA au cours des prochaines années dans le développement du CRLA, la recherche de fonds et la création de partenariats. Ce plan sera présenté au CA du CRLA à sa réunion de juin 2019.

- Offre de service à la Fédération de la jeunesse canadienne-française

Pendant l'été 2018, la directrice du CRLA a élaboré une offre de service à l'intention de la Fédération de la jeunesse canadienne-française qui cherchait à agir sur les enjeux autour de l'insécurité linguistique. Dans le cadre de cette offre, un partenariat avait été établi avec MITACS. Le contrat n'a malheureusement pas été accordé au CRLA.

- Établissement de partenariats externes avec le Festival Frye et l'ATLC et organisation d'une conférence grand public et d'un atelier pour les étudiantes et étudiants

À la demande du département de traduction et des langues, la directrice du CRLA a assumé l'organisation de la conférence annuelle de ce département. Compte tenu des ressources financières limitées du CRLA et de ses partenaires internes, deux partenariats externes ont été établis pour assumer non seulement les dépenses liées au déplacement du conférencier, mais aussi celles liées à la promotion de l'événement. Le CRLA s'est allié au Festival Frye, d'une part, et à l'Association des traducteurs et traductrices littéraires du Canada, d'autre part, pour faire venir le traducteur littéraire lauréat de prix en traduction littéraire, Éric Fontaine, qui a présenté une intervention grand public hors festival le 26 mars, qui a attiré plus d'une trentaine de personnes, et un atelier pour les étudiantes et étudiants en traduction le lendemain.

- Participation au Groupe Action Projet de la SANB sur la langue de travail dans la fonction publique du NB et présentation d'une demande de financement en innovation sociale à la FINB

La directrice du CRLA a été invitée à participer au GAP sur la langue de travail dans la fonction publique du NB, groupe d'action citoyenne formé sous l'égide de la SANB afin de faire avancer ce dossier crucial pour la société acadienne en l'absence de mesures et de mécanismes opérationnels qui concrétiseraient l'égalité des deux langues dans ce milieu. La participation de la directrice à ce GAP s'inscrit dans le droit fil de la mission du CRLA. Par ailleurs, une demande

de subvention émanant de ce groupe a été soumise à la Fondation d'innovation du Nouveau-Brunswick dans le cadre du programme Fonds de recherche en innovation sociale, sous la direction du CRLA. Intitulée « Le français comme langue de travail dans la Fonction publique du Nouveau-Brunswick : de l'inaction gouvernementale à l'engagement citoyen », cette demande qui s'élève à un peu plus de 40 000 \$ comporte deux volets : le premier consiste en une collecte de données qualitatives, quantitatives et documentaires sur la question tandis que le second vise la coproduction d'un répertoire de mécanismes, d'outils et d'exemples qui servirait à outiller l'administration provinciale sur les enjeux de la langue de travail et à construire une intelligence collective sur le sujet.

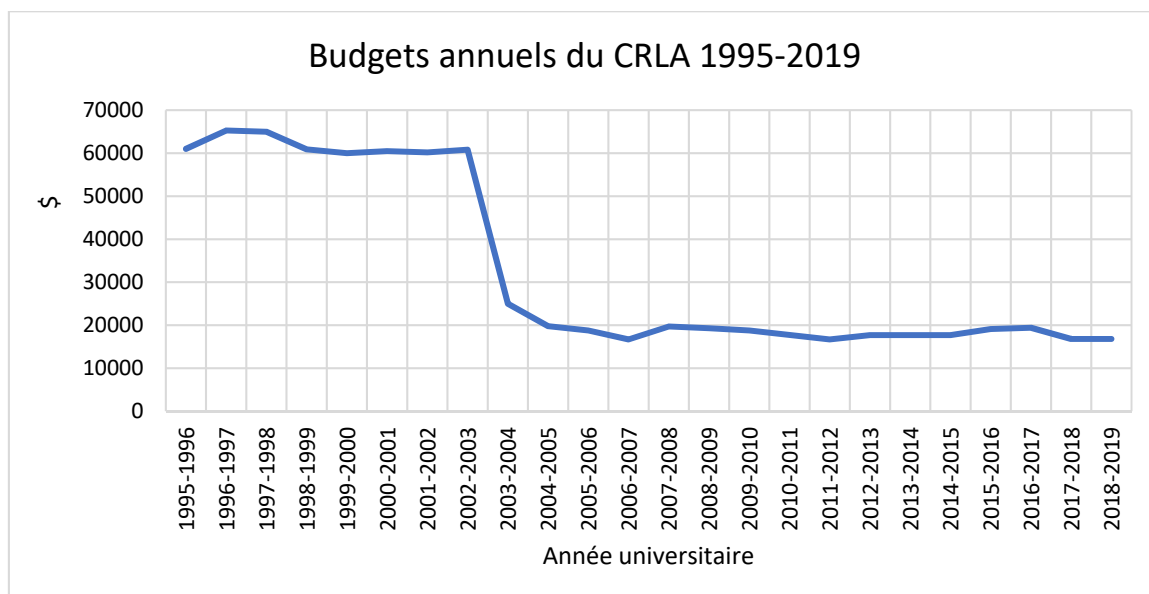
- Organisation d'un atelier sur la violence verbale et d'une table ronde sur les liens entre la langue et la construction des classes sociales, de la race et du genre  
Profitant de la venue à Moncton de deux sociolinguistes, le CRLA a organisé deux activités en mai 2019 : la première, un atelier sur la violence verbale qu'a offert la professeure Claudine Moïse à une vingtaine de participantes et participants provenant de nombreuses disciplines de l'UdeM. La seconde activité, qui a attiré aussi une vingtaine de personnes, était une table ronde sur les différentes expériences de trois régions distinctes de la francophonie quant au rôle que joue la langue dans la construction des classes sociales, de la race et du genre. Les panélistes étaient Alexandre Duchêne de l'Université de Fribourg (Suisse), Isabelle LeBlanc de l'Université de Moncton et Claudine Moïse de l'Université de Grenoble-Alpes.
- La directrice siège au CA de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques à titre de représentante d'un centre de recherche affilié à l'Université de Moncton.

#### e) Financement

Force est de constater que l'insuffisance de fonds de fonctionnement affectés au CRLA représente une entrave importante à la réalisation de son mandat ainsi qu'à l'établissement d'une véritable programmation annuelle et à long terme d'activités, soit l'organisation d'une série de conférences, de rencontres d'étudiantes et d'étudiants, de journées de réflexion, etc., en conformité avec la mission de base du CRLA.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de la situation financière du CRLA depuis 1995-1996, année depuis laquelle les données budgétaires sont disponibles.

**Graphique 1 – Budgets annuels du CRLA de 1995-1996 à 2017-2018.**



Tout comme les directrices précédentes (voir les rapports annuels du CRLA 2016-2017 et 2017-2018), la directrice actuelle aimerait pouvoir compter sur un financement plus étoffé et s'emploie à trouver d'autres sources de financement. Le financement du CRLA fait également partie intégrante de la réflexion qui est menée autour de l'établissement d'un plan stratégique / de redressement.

## Partie 2 : Objectifs pour l'année 2019-2020

- Établissement et amorce de la mise en œuvre du plan stratégique / de redressement pour le CRLA (pour approbation par le CA à sa réunion du 26 juin).
- Poursuite de la participation au GAP sur la langue de travail dans la fonction publique du Nouveau-Brunswick : dans l'éventualité où la demande de subvention présentée à la FINB était accordée au CRLA, un poste d'assistantat de recherche serait créé pendant l'année universitaire 2019-2020.
- Coordination du comité de la RVD chargé de se pencher sur la question de la rédaction épiciène à l'Université de Moncton : à la demande du vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales, la directrice a accepté de coordonner les travaux de ce comité dont le mandat consiste à formuler des recommandations à la RVD en matière de rédaction épiciène à la lumière de la Politique de féminisation des titres et des textes (SAC-870512) et des usages récents dans le but d'assurer que les pratiques de rédaction à l'Université de Moncton soient à la fois inclusives de toutes les identités de genre et conformes aux usages courants de la langue française.
- L'organisation d'activités publiques qui s'insèrent dans la linguistique appliquée dans la mesure où le CRLA peut établir des collaborations et des partenariats avec d'autres instances.